

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 1 (1892)
Heft: 42

Vereinsnachrichten: Neujahrsgratulationen = Souhaits de Nouvelle-Année

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint Samstags.

No. 42.

Paraissant le Samedi.

Abonnement:

5 Fr. per Jahr,
3 Fr. per Halbjahr.
Fürs Ausland mit
Postzuschlag
Vereinsmitglieder
erhalten
das Blatt gratis.

Inserate:

20 Cts. per Inschrift
Postzettel
oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
Rabatt.
Vereinsmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Hôtel-Revue

Organ und Eigenthum

1. Jahrgang. — 1^{re} ANNÉE.

Organe et Propriété

de la

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse Nr. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hotelrevue, Basel.“

TÉLÉPHONE N° 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Nachdruck der Originalartikel nur mit Quellenangabe gestattet.

Neujahrsgratulationen.

Letztes Jahr ist in unserm Mitgliederkreise ein Anfang gemacht worden, sich durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an die Kellnerfachschule, von den ceremoniellen Neujahrsgratulationen zu entbinden. Wir laden nun unsere Herren Collegen auch dieses Jahr ein, zu gleichem Zwecke einen beliebig grossen oder kleinen Beitrag zu Gunsten der gleichen Schule, — welche unter dem Namen «Fachschule des Schweizer Hotelier-Vereins» im nächsten Herbst zur Eröffnung gelangt. — an die Redaktion der «Hotel Revue» in Basel, einzusenden.

Die Spender werden vor Neujahr in der «Hotel Revue» veröffentlicht und betrachten sich diese damit von der Versendung von Neujahrsgratulationskarten entbunden.

Luzern, 14. Dezember 1892.

Schweizer Hotelier-Verein

Der Präsident: J. Düpfner.

Souhaits de Nouvelle-Année.

L'an dernier déjà, un certain nombre de nos Sociétaires s'étaient décidés à se libérer de l'usage cérémonieux des félicitations du Jour de l'An moyennant le versement volontaire d'un montant quelconque à l'Ecole spéciale de sommelier. Celles année également nous croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien vouloir envoyer à la Rédaction de l'«Hôtel-Revue» toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de cette intéressante institution qui doit s'ouvrir l'automne prochain sous le nom d'«Ecole professionnelle de la Société suisse des Hôteliers».

Les noms des donateurs seront publiés avant la fin du mois dans l'«Hôtel-Revue» et ces derniers peuvent, grâce à leur subside, se regarder comme exonérés de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année.

Lucerne, le 14 Décembre 1892.

Société Suisse des Hôteliers,

Le Président: J. Düpfner.

Uebertrag	Fr. 485
Report	
Mr. Hafeli, H. Hotel Schwanen, Luzern	20
Hauser, Gebr., Hotel Schweizerhof, Luzern	25
Zähringer, Hotel des Balances,	15
Kraft & Wieland, Hotel Bernerhof, Bern	20
Wegenstein, Hotel Schweizerhof, Neuhausen	20
Elskes, A., Hotel Bellevue, Neuchâtel	20
Hafen-Muessli, Hotel du Lac, Neuchâtel	10
Total	Fr. 615

,The Hotel“.

Les numéros 2 et 3 de cette feuille hostile à la Suisse ayant paru, nous pensons qu'il est temps de lui consacrer de nouveau quelques lignes, d'autant plus que nous avons promis à nos lecteurs de les tenir au courant des agissements de ce journal. Non seulement la Suisse, mais encore et surtout la Riviera lui pèse à l'estomac; aussi, pour l'éditeur et ses correspondants tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils parviennent à mettre obstacle au courant des étrangers dans ces contrées. Nous donnons ci-après un extrait d'une correspondance publiée dans le N° 2 de «The Hotel»; cet

article montrera à nos lecteurs que pour arriver à leur but, les collaborateurs jettent par dessus bord tous scrupules et toute convenance. Voici le texte de cette correspondance:

« Bien que toutes les villes du littoral de la Méditerranée possèdent en commun les défauts les plus saillants, chacune d'elles présente en sus un certain nombre de «spécialités» qui la distinguent des autres et sur lesquelles je désire attirer l'attention des voyageurs qui se hasardent jusqu'ici. Dans ma revue de ces villes, je choisirai parmi les «exemples choquants», en premier lieu Nice, la ci-devant superbe reine de la Riviera, sur laquelle je veux projeter une lumière si éblouissante que son trône en sera tout illuminé. En ce qui concerne les avantages climatiques de Nice et les bienfaits qu'en retirent les malades y séjournant, les médecins ne sont pas d'accord, comme d'habitude; mais une chose est certaine, c'est que si le plus robuste et le plus sain expose sa vie en résidant à la cour de cette soi-disant «Reine», les gens malades et faibles ont peu de chances de survivre.

Parmi les quelques qualités aimables du monde commercial nicois, la capacité et l'avidité sont à proprement parler presque sans rivales et le premier accueil que l'arrivant — fatigué et énervé des secousses d'un voyage de 24 heures — reçoit à la gare de Nice est une preuve de ce trait prédominant; en effet, lorsque, sa valise à la main, il veut se frayer passage pour sortir de la gare et prendre un fiacre qui le conduira à la demeure qu'il a probablement choisie d'avance, il se heurte à une foule de gens d'hôtel criant, hurlant, gesticulant comme des sauvages ou des brigands, se ruant comme des fous pour capturer la valise et en même temps, s'injuriant et se battant entre eux dans leurs efforts insensés pour s'emparer de la nouvelle «victime» et la porter en triomphe jusqu'à l'omnibus ou la patache, selon le rang de l'hôtel qu'ils représentent. Arrivé à l'hôtel, vous êtes immédiatement bousculé jusqu'au 1^{er} étage de la façade principale, que vous ayez ou non les moyens de payer les frais de cette luxueuse distinction et si vous suggérez timidement que vos préférences ne vont pas si loin, vous êtes sûr de tomber très bas dans l'estime du solennel hôtelier qui vous répond que toutes les autres chambres sont occupées; et malgré que vous ayez mis bas les armes et soyez résolu à affronter les chiffres de la note du lendemain, vous avez tout de même le sentiment d'être un individu marqué et considéré comme de peu de poids, pécuniairement parlant. Dans l'entre-temps les clamours ont cessé, mais le cercle qui vous entoure ne présente aucune issue et le blocus de votre personne est aussi hermétique qu'au paravant. Vivre et laisser vivre: cette devise ne conviendrait pas mal aux hôteliers de Nice.

Etre logé au 1^{er} étage de la façade principale, n'est après tout pas chose fort enviable, surtout s'il s'agit d'un de ces nombreux hôtels faisant face à la mer. La façade est par droit de privilège, un laboratoire de mauvaises odeurs, d'où la tendance actuelle de construire les nouvelles maisons en arrière de la ville, sur le flanc des collines et loin de la plage. Par «droit de privilège», j'entends ceci: comme il y a forcément plusieurs canaux d'égouts dans ce paradis mal canalisé et pestilental, ils doivent nécessairement déboucher quelque part et la position bien en vue donne à certains canaux de grand calibre juste vis-à-vis de quelques-uns des plus beaux établissements de la côte, est une preuve convaincante que la distinction (sans jeu de mots) consistant à recevoir le rebut et les déjections de la ville, a été dévolu aux flots bleus de la Méditerranée. Or il ne faut pas oublier que ce lac inférieur n'a pas de marées et que par conséquent les matières sortant des égouts ne sont pas emportées par le flux et le reflux, mais forment des dépôts fétides qui contaminent les corps des baigneurs et sont renoués chaque fois que la perfide Méditerranée est prise d'un de ces accès de rage auxquels elle est si fréquemment sujette. Comme si tout cela ne suffisait pas, les Niçois, esprits inventifs, cherchent encore à augmenter la collection de mauvaises odeurs par d'autres moyens que celui des égouts. Tous ceux qui fréquentent Nice se rappellent sans doute la vue éœurante que présentaient les matériau d'échafaudage et de construction pendant l'érection du Casino municipal et durant les travaux de recouvrement d'une partie du Paillon; guidé par les émanations qui s'échappaient de ces chantiers, un aveugle eût facilement trouvé son chemin du Casino au Jardin public et à l'Hôtel des Anglais.

Les Niçois ne sont nullement jaloux des odeurs qu'ils émettent et cherissent, au contraire, ils obligent l'étranger amoureux de la propreté, à s'habituer à ces parfums, à prendre leur part «par le nez» et à bien payer pour cela.

A Nice, le linge sale est toujours lavé en public. C'est un des nombreux divertissements imposés aux étrangers que de surveiller la destruction et l'infection de leur linge par les lavandières pittoresques et malpropres qui fournissent dans le ruisseau presque toujours à sec du Paillon; là, au milieu des flaques d'eau stagnante qui ornent son lit caillouteux, ces femmes battent, tapent, frappent et traînent le linge fin des lords et ladies confondu avec les loques et haillons des ouvriers de la localité, puis le tout est étendu pèle-mêle sur le gravier boueux et assujetti au moyen de pierres. Comme les naturels du pays ignorent à peu près ce qu'est la désinfection, il y a beaucoup de chances pour que les germes du typhus et de la variole qui se sont développés dans les habits des pauvres, démenagent dans les vêtements des étrangers. Ayant personnellement expérimenté ces pratiques dégoûtantes, j'invite instamment tous ceux qui tiennent à leur santé à se pourvoir d'une forte provision de savon et de poudre phéniques et d'en bien saupoudrer tous leurs effets, s'ils ne veulent pas que leurs os blanchissent dans cette terre de délices.

Le mistral est une autre spécialité du midi et Nice a plus que sa part normale. Je n'ai pas besoin d'en exposer les particularités, car ceux qui ont «joui» une fois de ce «vent malsain», en «ont assez» pour toujours, et ceux qui ne le connaissent pas encore, le trouveront décrit en détail dans leurs encyclopédies. Ce vent est un mélange de poussière et de chaleur et me paraît tout à fait approprié à la dissémination des odeurs.

Cette relation nécessairement écourtée démontre amplement qu'en allant à Nice on se rend littéralement «au milieu des miasmes».

Chaque année les Pères conscrits se réunissent en clôture solennel aux fins de discuter les réformes sanitaires à introduire dans les conditions de la ville; mais leurs idées de salubrité sont restreintes et leurs résolutions s'évanouissent en fumée, comme leurs cigarettes.

Que d'argent n'a-t-on dépensé déjà pour étendre le rayon de la ville, pour construire des maisons de 5 à 6 étages qui sont pour la plupart inhabitées faute d'un accroissement suffisant du courant d'étrangers! actuellement ces édifices servent uniquement de monuments d'extravagance qui se jettent réciproquement leurs grandes ombres et privent ainsi les rues qu'ils défigurent du seul avantage — les chauds rayons du soleil en hiver — que la nature a dispensé à la ville. Si toutes ces sommes avaient été affectées à des réformes sanitaires radicales, si l'on avait pris exemple sur la nation modèle au point de vue de la propreté, c'est-à-dire sur les Anglais dont le patronage et les faveurs sont si recherchés à Nice, le concours d'un seul ingénieur anglais eût fait plus pour attirer le mouvement des voyageurs que tous les panégyriques qui remplissent les colonnes des feuilles locales.

Les infectes odeurs de Nice produisent un effet semblable à celui des fumées de l'oracle de Delphes: celui qui les respire en perd la parole.

Cet article intitulé «La Vérité sur la Riviera» suffira sans doute pour permettre à nos lecteurs et notamment à ceux de la Riviera de discerner le point contre lequel le tireur décoche ses traits empoisonnés. Ces attaques semblent habilement combinées avec celles publiées récemment dans le «Times» qui racontait que le typhus exerce des ravages à Nice, assertion absolument fausse et démentie par les rapports officiels qui constatent que le chiffre de la mortalité est tout à fait normal.

Prenons maintenant le n° 3 de «The Hotel»: Mr. l'«Editeur» commence à s'occuper de nous, c'est-à-dire de notre feuille; il estime que dans le jugement porté par nous sur son entreprise de fondation récente, nous avons été induit en erreur, puisque nous lui attribuons des tendances qu'il ne cultive en réalité point. Il nous blâme en outre d'avoir accusé les hôteliers norvégiens de conspiration contre la Suisse. Il termine enfin son épître par ces mots: «Les hôteliers suisses feront mieux de profiter sagement des reproches contenus à leur adresse dans le n° 1 de «The Hotel» et de mettre à l'avenir en pratique les conseils qu'on leur donne.» Puis il exhorte paternellement l'«Hôtel-Revue» à prendre un ton plus convenable, à quoi nous ripostons par le proverbe italien: ad asino duro, baston duro.